



Texte & photos  
Ph. Ryelandt

Discrète vipère mâle typique avec sa ligne dorsale sinuose, continue et contrastée, observée en 2013 au pied du talus de ce chemin forestier non loin de Couvin.

# La Vipère péliade

## vipera berus

### une espèce nordique venue du Sud

#### INTRODUCTION

Nous voulons profiter de ce numéro du Clin d'Œil "spécial anniversaire" pour fêter un article de G.H. Parent qui, cette année, souffle ses cinquante bougies. Il est intitulé : «Quelques données sur la répartition et sur l'écologie de la Vipère péliade (*Vipera berus berus*) en Belgique et dans le NE de la France" (G.H. Parent, 1968). On y trouve la première carte de la répartition de la vipère dans nos régions. S'y (re)plonger nous a semblé intéressant.

Les principaux objectifs de cet article, qui compte une trentaine de pages et 90 références bibliographiques dont 26 en langues étrangères, étaient de montrer la cohérence existant entre l'aire géographique de l'espèce et sa biologie. L'article évoque aussi la longue histoire de la *berus* en Europe occidentale et présente les zones en Wallonie où des mesures préventives contre les morsures sont souhaitables.

Si vous acceptez de nous suivre, nous vous proposons deux étapes pour rendre hommage à cet épatant travail. D'abord, en voyant comment G.H. Parent a établi et expliqué sa carte et ce que son étude apporte cinquante ans plus tard. Ensuite, lors d'une seconde publication, nous évoquerons la biogéographie de l'espèce en Europe occidentale afin d'expliquer sa très curieuse répartition dans nos régions.

#### 1. COMMENT L'AIRE GÉOGRAPHIQUE DE LA PÉLIADE DANS NOS RÉGIONS A-T-ELLE ÉTÉ ÉTABLIE PAR G.H. PARENT EN 1968 ?

En caricaturant un peu, vers 1850, on considérerait à tort que la vipère existait pratiquement dans toutes les provinces belges, autant au nord qu'au sud du pays, et qu'elle occupait à peu près toutes les régions limitrophes de notre pays.

Entre 1842 et 1938, son aire de répartition se précisera. En Belgique, deux zones se détacheront assez nettement : l'une dans le sud-ouest du pays autour de la "botte de Givet" et l'autre, beaucoup plus réduite, en Campine anversoise. Avant 1968, un nombre assez important de données en dehors de ces espaces, y indiquait une présence possible de l'espèce.

Le travail "sans concession" de G.H. Parent consistera à vérifier ces informations et à ne cartographier que les renseignements non entachés d'erreur ou suffisamment précis.

Ainsi, l'identification des serpents de collections privées ou conservés dans les musées d'histoire naturelle (Bruxelles et Charleville) constitueront 40 % des données certifiées. Un petit quart proviendra de renseignements oraux qu'il considérera comme "garantis". Le Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle des Ardennes françaises (16,2%), le Centre de cartographie de phytosociologie de Gembloux (8,5 %), divers inventaires de sites (5,4 %), les renseignements obtenus auprès des services médicaux de la Société des chemins de fer (SNCF) (4,6 %) et les observations de l'auteur lui-même (3,1%) fourniront le restant des données cartographiées.

#### 2. LA CARTE DE LA RÉPARTITION DE LA VIPÈRE EN HAUTE-BELGIQUE

La version de la carte de répartition de la Vipère péliade au sud-ouest de la Belgique présentée ici est une copie assez fidèle de celle publiée par G.H. Parent. Nos plus vifs remerciements à Olivier Kints, l'auteur de cette version "modernisée".

Quelques données n'apparaissent pas sur cette carte (Hamoir, Florenville, ...) car elles concernent des individus qui ont été transportés fortuitement via des fagots de bois ou des caisses de transports et dont la survie a été sans lendemain.

Cette carte montre l'ensemble des sites où la présence de la vipère a été prouvée. Elle indique aussi les zones où la vipère semble manquer, soit toute la province de Liège (dont les Hautes-Fagnes) et la majeure partie orientale de la province du Luxembourg.

Dans ces espaces, l'espèce était pourtant parfois mentionnée sans que l'on ne dispose du moindre exemplaire témoin et sans que ces informations n'aient jamais pu être recoupées sérieusement avec des témoignages de campagnards, d'exploitants forestiers, de bucheurs, d'abbés, ou autres sources locales.

Un travail identique d'analyse des observations dans les territoires voisins de nos fron-

tières a également permis d'établir l'absence de la Vipère péliade dans tout le Grand-Duché du Luxembourg, en Lorraine française ainsi que dans les Hautes-Vosges (Alsace). L'absence de la vipère dans la partie orientale de la Belgique se prolonge également en Allemagne occidentale sur une vaste plage. Quel coup de balai ! Par contre, la présence de la Vipère péliade est bien établie en Argonne, dans l'Aisne et dans le sud de la Marne.

#### 3. ECOLOGIE DE LA VIPÈRE PÉLIADE EN HAUTE-BELGIQUE

A la lecture de cette carte, on voit clairement que la distribution de la vipère en Haute-Belgique suit fidèlement le réseau hydrographique. L'inféodation du reptile à des vallées est donc un fait d'ordre géographique mais aussi écologique.

En effet, à proximité immédiate de ruisseaux d'importance variable, elle trouve de nombreux habitats qui lui conviennent : prairies marécageuses ou humides, et principalement celles avec des touradons de molinies, mais aussi au sein des prairies semi-naturelles mouilleuses caractérisées par la Reine-des-prés, l'Angélique des bois, le Cirse des marais..., autant de milieux ouverts qui dérivent de forêts marécageuses où la vipère est également présente : aulnaies ou aulnaies-frênaies alluviales.

Elle colonise parfois les versants de ces vallées et c'est alors généralement au sein des chênaies à charmes ou à bouleaux qu'on la rencontre. Elle semble éviter les rocaillies et les éboulis et choisit très souvent des milieux à ressources nutritives multiples : transition d'une zone sèche vers un ruisseau (où elle y nage très bien), milieux boisés voisinant avec des zones clairiérées qui assurent à l'espèce l'insolation qui lui est nécessaire. La plupart des milieux ouverts qu'elle occupe sont liés à l'activité humaine : sentiers, routes, talus herbeux, clairières naturelles, coupes forestières, coupe-feux, haies bordant des champs, ronciers, taillis de chênes à écorce, jeune taillis après une coupe à blanc, voies ferrées en milieu humide, etc.



#### 4. CINQUANTE ANS APRÈS

Avec les 130 stations pointées en Haute-Belgique et en Ardenne française et la dizaine de sites répertoriés en Campine anversoise, la carte publiée en 1968 donne l'impression, qu'à l'époque, la vipère était abondante. Pourtant, avant 1920, une seule station était décelée tous les 10 ans et, entre 1920 et 1967, les données publiées se limitaient à une ou deux par an ! Assurément, jadis, l'espèce était beaucoup moins notée qu'à l'heure actuelle. G.H. Parent explique d'ailleurs son faible résultat : "Ce nombre n'étonnera pas les familiers des recherches herpétologiques qui savent que la vipère reste un animal rare dont l'observation est souvent fortuite même dans les secteurs où l'espèce avait déjà été localisée avec précision".

G.H. Parent déplore aussi le fait de ne pas disposer de la moindre évaluation numérique, même relative, des populations de vipères en Belgique. Selon ses sources, les concentrations les plus importantes s'observaient dans la vallée de la Lomme, dans la vallée du Viroin et dans la vallée de la Houille. Paradoxalement, il estime que la population de la vipère en Belgique était suffisamment dense pour ne pas justifier la création de réserves naturelles spécifiques pour elle, alors que cela se pratique déjà à l'époque aux Pays-Bas.

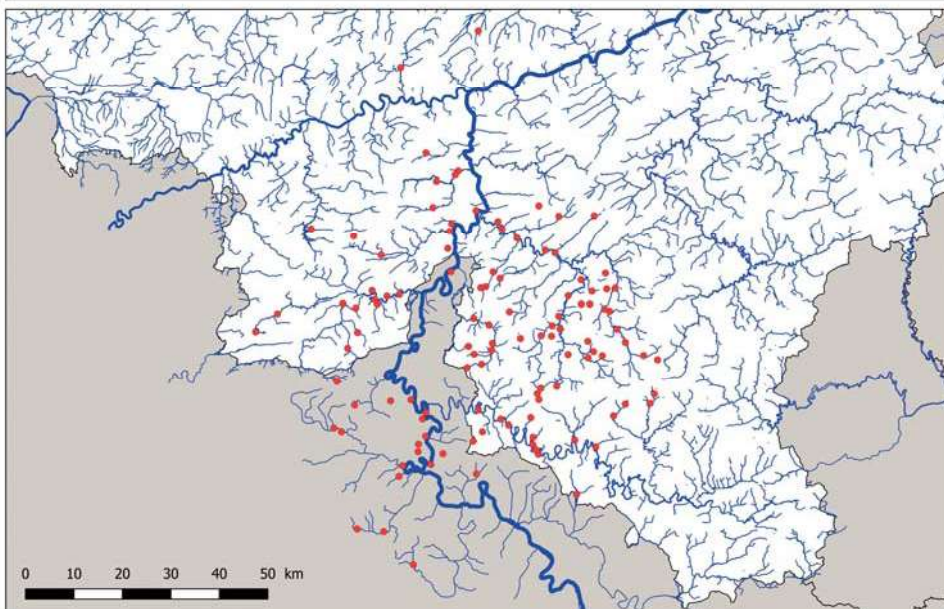
50 ans plus tard, on est loin de l'optimisme de GH Parent. Les effectifs de la vipère ont fondu comme neige au soleil. Depuis peu et devant l'urgence, quelques projets de création de réserves naturelles allouées à la vipère voient enfin le jour. Sera-ce suffisant pour la sauver chez nous ? Où est passé la dynamique de l'espèce qui l'avait fait conquérir l'une après l'autre les vallées du sud de notre pays ? Les vallons de nos régions ne lui conviendraient-ils plus ?

A vrai dire, la péliade a beaucoup bénéficié de l'activité humaine des siècles précédents. Sans doute a-t-elle aussi bénéficié des aménagements des fonds de vallées réalisés par le castor, avant que celui-ci ne disparaisse.



L'espèce est ici très menacée par la surdensité des sangliers, la repousse des plantations d'épicéas qui ombragent de plus en plus le site et le nouveau contournement routier de Couvin qui a complètement "morcelé" cette zone.

Carte de la Vipère péliade en Haute Belgique et dans les Ardennes françaises. ( G. H. Parent 1968 )



Conjointement, les travaux de ces deux "créateurs de biotopes" ont dû générer moult petits habitats de premier choix apportant lumière et abondance de proies, favorables à notre reptile. Mais, depuis la révolution industrielle, le réseau routier a été fortement transformé. Aujourd'hui, quelle vallée ne possède pas de routes goudronnées impeccablement drainées et parcourues par un trafic plus ou moins incessant ? Quelles sont les chances de survie pour un individu qui doit les franchir pour profiter des différentes facettes de son territoire ? Quel est l'effet des "fauches tardives" des accotements au moment des mises-bas des femelles gestantes ?

Les nombreux habitats, prairies marécageuses, landes à bruyères, taillis de chênes à écorce, tourbières ... qui, à proximité du réseau hydrographique, convenaient aux vipères, ont été, la plupart du temps, drainés, intensifiés, transformés en champ de maïs, en pessières ... L'appauvrissement en proies de ces milieux et la régularité des interventions mécanisées ne peuvent que "pourrir" la vie

des *berus*. Actuellement, la haute densité de sangliers, nourris artificiellement par les chasseurs et alimentés naturellement par les glands et fâches de nos forêts vieillissantes pourrait bien donner le coup de grâce aux dernières vipères de nos régions.

GH Parent avait à cœur de cartographier les données des espèces sans tenir compte des frontières politiques des pays (G.H. Parent, 1967). Avec cette manière originale de procéder, il espérait mettre en lumière les exigences écologiques des taxons qu'il étudiait et, dans la foulée, en comprendre leur dynamisme. Il a été parmi les premiers à proposer des mesures de conservation pour les reptiles et les batraciens (G.H. Parent, 1983). Quelques misérables décades plus tard, les efforts de conservation déjà consentis par les associations de conservation de la nature ou par le service public, pourtant loin d'être négligeables, semblent dérisoires. On se doit de passer à la vitesse supérieure avec des actions de protection et de sensibilisation inter-frontalières beaucoup plus musclées en termes d'investissements humains et financiers.

Dans ce contexte, il serait également intéressant d'étudier l'impact du castor qui, "rien qu'avec les dents", pourrait s'avérer un allié précieux pour résoudre durablement quelques-uns des aspects de cette problématique.

#### Bibliographie

- PARENT, G.H. (1967) : Une enquête sur la répartition des Batraciens et des Reptiles. Bulletin de l'Association des professeurs de Biologie de Belgique 13(1) : 22 pages.
- PARENT, G.H. (1968) : Contribution à la connaissance du peuplement herpétologique de la Belgique. Note 1: Quelques données sur la répartition et sur l'écologie de la Vipère péliade (*Vipera berus*) en Belgique et dans le NE de la France. Bulletin de l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique 44(29) : 34 pages.
- PARENT, G.H. (1983) : Animaux menacés en Wallonie. Protégeons nos batraciens et nos reptiles. Duculot. Gembloux & Région Wallonne.